

CADEAUX FINANCIERS, ILLÉGALITÉS DANS LA GESTION DE GRASSE...

LA JUSTICE DONNE RAISON A PAUL EUZIERE

En trois mois, à trois reprises, le Tribunal Administratif de Nice a désapprouvé sévèrement et annulé des actes du maire de Grasse M. Leleux, concernant un "arrangement" financier de 750 000 € et des nominations de cadres à la tête du personnel communal de la ville. Du jamais vu dans l'histoire de Grasse.

Mais, "silence !". C'est l'omerta.

(Pour en savoir plus, voir page 4)



SORTONS DES SENTIERS BATTUS!

Il est grand temps d'ouvrir une perspective de changement à Grasse.

La grande majorité des Grassois veut une autre équipe pour gérer autrement, avec d'autres objectifs.

Nous voulons **bâtir une liste d'initiative citoyenne** avec des femmes et des hommes qui, faisant le même constat négatif de la gestion de M. Leleux, ont la même volonté – par delà leur différence – de mettre en oeuvre, ensemble, **une gestion solidaire, démocratique et transparente**, pour les Grassois et avec les Grassois.

Ce qui doit primer, c'est l'intérêt général et le bien public, le respect des lois de la République. Force est de constater qu'avec le système mis en place par M. Leleux et ses proches, c'est l'arbitraire le plus complet (les employés et cadres municipaux en savent quelque chose) et la loi des copains et des "arrangements" qui se font -toujours- sur le dos du bien public (voir l'affaire Symrise-Aroma Grasse).

Il ne s'agit donc pas de demander à qui que ce soit d'abandonner ses opinions ou ses engagements, encore moins de se renier.

Ce qui doit primer, ce n'est pas "l'étiquette", mais **l'engagement de terrain au service des Grassois.**

Il y a, à Grasse, beaucoup de gens compétents qui agissent dans les associations, les syndicats, etc. pour l'intérêt général.

C'est à partir d'eux que peut se construire une liste d'un type nouveau, ouverte, **une liste «citoyenne» qui peut gagner puis gérer autrement.**

Car il ne s'agit pas seulement d'en finir avec la gestion désastreuse et arrogante d'une camarilla, il s'agit aussi de mettre en place une gestion totalement nouvelle, participative et transparente, avec des élus à l'écoute des Grassois qui doivent être associés aux décisions dans tous les grands choix.

Paul Euzière :



Pour en finir avec le système Leleux, je conduirai une liste d'initiative citoyenne avec pour règle :

"Servir et non se servir"

Voir interview pages 2 et 3



Je conduirai une liste d'initiative citoyenne avec pour règle : "Servir et non se servir"

Pour quelles raisons conduirez-vous une liste aux prochaines élections municipales?

Paul EUZIERE :

M. Leleux occupe le poste de maire depuis 18 ans. Il a fait trois mandats et veut continuer pendant six ans de plus. Or, avec ses choix, Grasse est devenue une ville dortoir, sans cesse plus bétonnée.

Du fait de toutes ces longues années d'une gestion municipale qui s'est faite souvent au hasard, sans les Grassois et souvent contre eux, Grasse qui est pleine de possibilités n'est plus que l'ombre d'elle-même.

La Ville est lourdement endettée. On est passé de 74 millions d'€ d'endettement au 1^{er} juillet à 108,5 millions de dettes réelles fin septembre.

En six ans, aucun équipement public d'envergure n'a été réalisé.

Le patrimoine municipal est dans un état de non-entretien préoccupant.

Par contre, M. Leleux et son équipe veulent imposer **des projets ruineux et inadaptés** comme le funiculaire ou la "grande bibliothèque-médiathèque" au Rouachier.

Le centre-ville et ses commerçants n'ont jamais été aussi mal.

Les intérêts de la Ville et des Grassois ne sont pas défendus.

Le copinage, le népotisme, le "fait du prince" et le mépris des Grassois sont la règle.

Réélire M. Leleux, ce serait continuer de "gérer" dans le même sens, avec les mêmes méthodes et avec la même petite camarilla qui fait la pluie et le beau temps à Grasse depuis 18 ans.

Ce serait enfoncer notre ville, de façon peut-être irréversible, dans le déclin.

Il est temps d'en finir avec le "système Leleux" et de changer.

Pour cela, il faut quelqu'un qui en ait la volonté et évidemment qui connaisse les dossiers complexes de la ville.

Cela ne s'improvise pas.

Président du Groupe Grasse à Tous au Conseil municipal

depuis sept ans, **Conseiller communautaire pendant 15 ans**, de 1993 à 2008, je suis le plus ancien élu grassois.

Né à Grasse, y vivant, y ayant effectué toute ma carrière d'instituteur, puis de **Directeur d'École**, je pense bien connaître notre ville, ses habitants et les problèmes.

Face à M. Leleux, ma candidature est donc logique et naturelle.

En trente six ans de mandat municipal, aussi bien aux côtés de mon ami Georges Vassallo -avec qui j'ai fait mes premières armes d' élu chargé du logement- qu'ensuite sous M. H. de Fontmichel ou de M. J.P. Leleux, **je n'ai cessé de faire des propositions et de défendre le seul intérêt général des Grassois** y compris, encore dernièrement, devant la Justice qui nous a donné raison.

C'est cette même volonté qui me guide aujourd'hui. C'est ma seule ambition.

Votre démarche, c'est l'initiative citoyenne et le rassemblement plutôt que l'union entre partis ?

Paul EUZIERE :

Ce qui est nécessaire pour remobiliser les Grassois et donner **un souffle nouveau à notre ville**, c'est **l'entente des compétences et des expériences les plus variées** autour d'un programme et d'un projet que l'on veut mettre en œuvre ensemble.

Grasse compte, dans tous les milieux, beaucoup de femmes et d'hommes de qualité.

Mon objectif est de parvenir à un rassemblement qui permettra d'agir ensemble pour le bien commun, quelles que soient par ailleurs nos différences.

Il me semble que pour gérer Grasse, il faut d'abord **des élus compétents et intègres** réunis autour d'un programme municipal.

On connaît mes idées et je ne m'en cache pas.

J'ai adhéré au Parti Communiste Français sur la base de son engagement dans la Résistance et du prix -énorme- que ses



GRASSE À TOUS

<http://grasseatous.viabloga.com>



militants ont payé pour la libération de notre pays.

Je reste fidèle à l'exemple des ministres communistes du Général de Gaulle, ces fils du peuple qui furent de véritables Hommes d'État : Marcel Paul qui, à peine sorti du camp de concentration de Buchenwald, devenu Ministre de l'Énergie, créa une des entreprises les plus performantes au monde EDF-GDF, Ambroise Croizat qui est le fondateur du système de Sécurité Sociale, Maurice Thorez qui élaborait le Statut général des fonctionnaires qui reste aujourd'hui encore un modèle dans toute l'Europe.

Je reste fidèle à ces valeurs de Résistance, de Liberté et d'une République qui doit faire vivre la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Cet engagement me guide mais je ne veux l'imposer à personne.

Pour constituer une liste et bien gérer une ville, il faut avant tout, des femmes et des hommes d'accord sur un certain nombre de propositions et sur une méthode de gestion.

La question des opinions philosophiques, religieuses et même des choix politiques nationaux ne peut être le critère de constitution d'une liste municipale.

Ce que je veux, c'est rassembler des Grassoises et des Grassois de tous horizons -compétents et représentatifs- qui partagent la volonté de gérer autrement avec d'autres objectifs : de rendre "Grasse à Tous".

Que l'on soit ou non communiste, socialiste, écologiste, de la "Gauche Alternative", souverainiste ou non, croyant ou non, membre d'une formation politique ou pas, d'une sensibilité de "gauche" ou de "droite", **chacun a sa place sur la liste non pas en fonction de son "étiquette" mais à partir d'un engagement de terrain au service des Grassois.**

La devise de Grasse à Tous, c'est :
"Servir et non se servir".

Chaque citoyen honnête peut s'y reconnaître.
Notre logique est donc citoyenne et non partisane.

Pensez-vous qu'il soit possible de gagner ?

Paul EUZIERE :

Certainement. C'est possible et il le faut.

La grande majorité de Grassois souhaite le changement.

En 2008, la liste Grasse à Tous est arrivée deuxième avec 27% des voix. Si l'on ajoute les résultats de la liste PS-Verts conduite par Bruno Estampe (22%), on arrive à près de 49% des voix.

Depuis 6 ans, la plupart des scrutins -quand les Grassois ont été votés- ont vu la défaite des candidats soutenus par M. Leleux.

La victoire est donc possible avec une équipe de candidats engagés reflétant la diversité des Grassois.

Quelle que soit son appartenance politique, pour pouvoir changer réellement les choses dans notre ville, **le maire ne doit être ni prisonnier d'accords de partis, ni avoir plusieurs mandats.**

Il n'est pas possible d'être maire d'une ville telle que Grasse, président de l'agglomération et sénateur, si on veut être réellement à l'écoute des Grassois.

Je n'ai jamais vécu de la politique. Je n'ai aucune autre ambition que rassembler les Grassois et redonner un élan à notre ville et en faire une ville où il fait bon vivre parce que chacun y a sa place et y est entendu et respecté.

Si nous gagnons, je serai le maire de tous.

Je consacrerai mon temps à animer l'équipe municipale et à écouter les Grassois et seulement à cela.

Il faut à Grasse un maire qui soit présent et donc maire à 100%.



GRASSE À TOUS

Notre logo représente des personnages de différentes couleurs, symbolisant la diversité de milieux et d'origines des Grassois, qui se tiennent par la main. C'est le signe de l'entente et de la solidarité. Ce que nous voulons pour Grasse, c'est une gestion sociale, solidaire, écologique et démocratique.

www.grasseatous.viabloga.com

CADEAUX FINANCIERS, ILLÉGALITÉS DANS LA GESTION DE GRASSE...

Symrise-Aroma Grasse : un cadeau de 750 000 €

Le feuillet du dossier "Symrise-Aroma Grasse" dure depuis février 2008.

Il coûte **de plus en plus cher aux finances publiques**. A cette date, M. Leleux a fait préempter la friche industrielle de l'ancienne usine Symrise au Plan de Grasse pour un coût de **11 millions d'€** alors qu'elle aurait pu l'être cinq mois auparavant à 9 millions.

M. Leleux a ensuite pris, seul, un arrêté mettant à la charge de la ville **1 million d'€ de frais d'agence** qui étaient prévus au départ à la charge du vendeur.

Puis, il a refusé (sans en parler à personne) de payer. **La ville de Grasse a donc été condamnée en 2009** par la cour d'Appel d'Aix en Provence à payer les frais d'agence plus les agios et frais de Justice : **1 123 000€!**

M. Leleux n'en a rien dit.

C'est Paul Euzière qui a fait éclater la vérité au grand jour, fin 2010.

Personne parmi les élus n'avait été informé ni de cet arrêté, ni de la condamnation, ni du paiement de ce million d'€ pris sur le budget de la ville.

En même temps, la SARL Foncière Europe s'estimant lésée par la préemption faite par la ville de Grasse

et les "engagements" pris par la Communauté d'Agglomération a demandé en dommages et intérêts une somme exorbitante et a menacé d'aller devant la Justice.

M. Leleux a alors proposé au Conseil municipal de Grasse et au Conseil communautaire que soit voté un **"protocole transactionnel" de 750 000 €** plus divers avantages à la SARL Foncière Europe.

Paul Euzière a posé en Conseil municipal des questions qui sont restées sans réponses.

Il a donc déposé une requête au Tribunal Administratif de Nice pour faire annuler cet "arrangement".

Le 9 juillet, les juges ont estimé que ce protocole constituait **"une libéralité infondée"**, un cadeau sans justification. Ils ont annulé les deux délibérations. L'action du président de Grasse à Tous doit donc permettre la **récupération de plusieurs centaines de milliers d'€** dans les caisses publiques. Mais, depuis le 9 juillet, M. Leleux n'a daigné informer ni le Conseil municipal de Grasse, ni le Conseil communautaire de la CAPAP.

Pour connaître ces dossiers et les jugements :
le blog pauleuziere.wordpress.com/

Nominations à la Direction des Services municipaux : aucun respect de la loi !

Depuis des années le **maire de Grasse ignore les dispositions réglementaires et légales** en matière de nominations des hauts cadres municipaux.

Les postes apparaissent, disparaissent au fil des ans sans que le Conseil municipal qui est le seul à pouvoir se prononcer ne soit consulté.

M. Leleux a ainsi nommé durant des années qui bon lui semblait au sommet de la hiérarchie municipale, dans le **plus complet mépris des cadres statutaires** qui ont la qualification et la compétence.

On embauche un contractuel "chargé de mission prospective" avec un salaire mirobolant et on le nomme à la tête de 900 employés, en toute irrégularité et avec la complicité du Sous-Préfet d'alors, "Directeur Général des Services". C'est "le fait du Prince"...

Le 10 juin, M. Leleux a décidé de "réorganiser" la Direction des Services et a informé les élus qu'il avait procédé à des nominations, notamment au poste de Directeur Général des Services et de DGA, alors qu'une délibération portant sur le

tableau des effectifs avec deux postes de Directeur Général Adjoint était présentée au vote des élus au Conseil municipal le 4 juillet !

En clair, à Grasse **on nomme des hauts cadres choisis hors procédure légale sur des postes qui n'existent pas et qui ne sont pas financés au Budget.**

Au nom des élus "Grasse à Tous" Paul Euzière a demandé dans une intervention argumentée le retrait de la délibération en soulignant de multiples irrégularités.

Méprisant et sourd, M. Leleux l'a quand même fait voter.

Paul Euzière a donc saisi le Juge des référés qui, le 30 septembre, lui a donné raison et suspendu la délibération. Mais, ignorant délibérément la décision du Juge, le maire de Grasse est passé outre et a maintenu les cadres sur des postes qui n'existent pas !

Un maire, sénateur, qui s'assoit sur la loi, vous trouvez ça normal ?
À suivre...



CONTACTS : Courriel : grasseatous@yahoo.fr
Courrier : 35 av. Guy de Maupassant 06130 Grasse
Facebook : Grasse à Tous

